

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à l'interpellation Sabine Glauser Krug – Bienveillance en milieu scolaire

Rappel de l'interpellation

« Burn out » de l'élève, dépression, moqueries et autres conflits, élèves perturbateurs, manque de concentration... Autant de difficultés auxquelles les classes vaudoises sont confrontées régulièrement et qui créent un climat défavorable à l'apprentissage.

L'empathie est la capacité de s'identifier à autrui à travers les notions de besoins et d'émotions. Dans une société très axée sur le savoir-faire, cette qualité associée à la bienveillance permet d'être à l'écoute des autres, sans jugement de valeur, afin d'exprimer les malaises et permettant souvent de trouver des solutions aux problèmes. La « Communication Non Violente » peut être un des outils.

Les recherches récentes sur le développement du cerveau, en particulier dans le cadre de l'apprentissage, ont mis en évidence l'importance d'un climat d'empathie et de bienveillance dans le cadre familial, mais également dans l'environnement scolaire, permettant potentiellement de trouver des solutions aux constats précités¹.

La grande majorité des enfants en âge de scolarité consacrent une grande partie de leur journée à l'école, entre la présence en classe, les transports et les devoirs à domicile. Or, durant tout ce temps, ils sont aussi susceptibles d'avoir besoin d'une oreille bienveillante.

Aussi, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Dans quelle mesure les formations de base et formations continues d'enseignant-e-s de l'école obligatoire tiennent-elles compte des résultats des recherches récentes sur le fonctionnement du cerveau concernant l'apprentissage ?*
- L'Etat a-t-il déjà pris des mesures pour favoriser un climat de bienveillance dans les classes, en particulier à l'école obligatoire, pour transmettre la capacité d'empathie aux élèves ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?*
- A-t-il entrepris une étude des différentes solutions que des enseignant-e-s de l'école obligatoire dans le canton ont déjà mises en place par eux-mêmes dans ce même sens ? Quels moyens a-t-il identifiés pour atteindre ce but — à l'image de la Communication Non Violente ?*

Souhaite développer.

(Signé) Sabine Glauser Krug

¹ Dans son ouvrage « Pour une enfance heureuse », paru en 2014, le Dr Catherine Gueguen, a rassemblé une belle documentation scientifique datant d'entre 1985 et 2013, pour montrer l'effet du stress sur le cerveau de l'enfant, en illustrant le tout de son expérience en tant que pédiatre. Elle évoque les problèmes d'agressivité, de dévalorisation, de manque de concentration, allant jusqu'à des maladies du système nerveux ou d'ordre psychiatrique.

Dans un autre ouvrage, paru en 2016, « Les lois naturelles de l'enfant », par Céline Alvarez, l'auteure expose sa méthodologie et raconte une expérience menée sur trois ans dans une classe de maternelle française en milieu défavorisé. Elle-même inspirée par le livre précité et de la communication non violente parmi d'autres témoigne de l'étonnante efficacité d'un comportement empathique exemplaire, sur les enfants qui l'ont ensuite reproduit spontanément durant des moments de crises, notamment lors des récréations. Par la suite, les enseignants des degrés supérieurs ont constaté que ces élèves disposaient d'un bagage pour la gestion du stress et des conflits très efficace, favorisant par ailleurs un climat de classe optimal pour l'apprentissage.

De telles expériences ont été reproduites depuis avec des résultats rapportés similaires pour l'instant.

Réponse du Conseil d'Etat

I. Préambule

Le Conseil d'Etat partage la préoccupation de Mme la Députée Sabine Glauser Krug de voir l'école publique jouer son rôle dans l'éducation et la formation des jeunes, notamment en respect des principes de bienveillance, de bienveillance, de respect mutuel. Ce principe réaffirmé, le Conseil d'Etat répond comme suit aux questions de l'Interpellatrice.

II. Réponses aux questions

Dans quelle mesure les formations de base et formations continues d'enseignant-e-s de l'école obligatoire tiennent-elles compte des résultats des recherches récentes sur le fonctionnement du cerveau concernant l'apprentissage ?

La formation des enseignant.e.s telle que dispensée à la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP-Vaud), tant en formation initiale (enseignement primaire, secondaire I et II, spécialisé, éducation précoce spécialisée) que continue et postgrade suit évidemment les avancées scientifiques dans le champ des Sciences de l'éducation et ses domaines connexes (p.ex. psychologie appliquée à l'éducation). Elle est également engagée dans les défis contemporains de l'éducation et de la formation, et participe au développement des compétences d'enseignant.e.s confronté.e.s à la situation décrite dans l'interpellation de Madame la Députée Glauser Krug, qui peut être caractérisée brièvement par un climat de violence sociale (souvent symbolique) et « attentionnelle », auquel tant les élèves que les enseignant.e.s font face. Burn-out, stress, découragement, désinvestissement des apprentissages scolaires et sociaux sont autant de symptômes d'une situation qui constitue un défi pour l'école d'aujourd'hui et ses acteur.trice.s. C'est dans cette perspective que la HEP Vaud s'attache à appliquer les connaissances les plus à jour dans ses domaines de compétences à la formation et au soutien du travail enseignant sur le terrain. La bienveillance, et des notions telles que l'empathie, font évidemment partie des sujets abordés à tous les niveaux de la formation, même si les références utilisées dépassent largement le cadre des travaux cités dans l'interpellation. Elles sont abordées dans le domaine tant de l'éducation précoce spécialisée (dont un des champs d'application est l'intervention et la prévention si importantes dans le cadre familial d'enfants vivants dans des situations de risque), que de la formation initiale et continue des enseignant.e.s régulier.ère.s et spécialisé.e.s. S'ajoutent à ces apports de nombreux enseignements et travaux de recherche portant sur le climat scolaire, sur l'inclusion scolaire, sur la prévention de la violence scolaire ainsi que sur la prise en charge d'élèves présentant des difficultés de comportement. Ces travaux se basent en grande partie sur l'état actuel de la recherche, tant dans le domaine des neurosciences, de la psychologie du développement de l'enfant, ainsi que des pratiques reconnues comme efficaces dans la littérature scientifique ; plusieurs formateur.trice.s présentent par ailleurs des travaux touchant au domaine de l'autorégulation, enjeu majeur du développement de l'enfant lors de la transition vers l'école. La HEP Vaud collabore par ailleurs activement avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) dans le développement d'offres de formation pour les médiateur.trice.s, délégué.e.s santé, et pour tout.e.s les acteur.trice.s impliqué.e.s dans ces domaines (formation postgrade : CAS médiation scolaire et délégué.e santé ; journée cantonale (cyber)Harcèlement). Toutes ces initiatives se fondent sur une vision de l'école comme devant jouer un rôle protecteur tant pour les élèves que pour les enseignant.e.s, ce qui implique une démarche collective, cohérente et engagée vis-à-vis de ces problématiques.

L'Etat a-t-il déjà pris des mesures pour favoriser un climat de bienveillance dans les classes, en particulier à l'école obligatoire, pour transmettre la capacité d'empathie aux élèves ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?

Des outils pédagogiques pour les enseignant.e.s

A travers la mise en œuvre de la Formation générale du Plan d'études romand (PER), l'école obligatoire favorise le développement de la capacité d'empathie des élèves, en particulier avec la thématique « vivre ensemble et exercice de la démocratie, en cohérence avec l'Education à la citoyenneté ». Cette pratique citoyenne vise entre autres à développer la collaboration des élèves entre eux et à harmoniser leurs relations sociales, avec respect, en tenant compte de la liberté et de la dignité de chacun.

L'éducation à la citoyenneté figure même à la grille horaire des élèves de 11e, puisqu'elle est rattachée à la géographie (1 période par semaine pour traiter ces deux disciplines).

En outre, les « Capacités transversales du PER » définissent des aptitudes fondamentales qui concernent tous les domaines d'apprentissage et l'ensemble de la scolarité, telles la collaboration et la communication. Ainsi, les visées de ces capacités consistent à prendre en compte autrui, adapter son comportement, reconnaître l'importance des apports de chacun dans un groupe, adopter une attitude réceptive, etc.

Les contenus de la « Formation générale » et des « Capacités transversales du PER » sont quotidiennement mis en œuvre dans les établissements, par les enseignant.e.s, dans toutes les matières, voire en faisant des liens entre les matières. La manière de le faire varie selon les situations, les cultures d'établissement, les enseignant.e.s et les élèves concerné.e.s. Toutefois, on retrouve l'idée de développer chez l'élève une ouverture à l'autre, de cultiver son sentiment d'appartenance à une collectivité, ce qui contribue à favoriser un climat de bienveillance dans les classes et de l'empathie entre les élèves.

De plus, il est prévu dans le PER qu'au cycle 1 (1P à 4P), les enseignant.e.s consacrent du temps pour aller à la rencontre de leurs élèves pour les accompagner en tant qu'individu et en tant que membre d'un groupe lors de leur entrée dans le système scolaire. Leur socialisation est un des éléments permettant une scolarisation harmonieuse et les enseignant.e.s du premier cycle y sont particulièrement attentif.ve.s.

Un nouveau moyen d'enseignement destiné aux élèves de 1-2P, « Les Zophes¹ », sera disponible à la rentrée prochaine dans les classes vaudoises. Il permettra aux élèves d'explorer une dizaine de thématiques existentielles ou éthiques (colère, joie, différence, etc.), sous forme d'ateliers de discussion à visée philosophique.

A cela s'ajoute des projets pédagogiques plus ciblés, propres aux établissements scolaires, par exemple pour répondre à des problématiques socio-éducatives, ou encore pour des projets de prévention visant à favoriser le bien-vivre ensemble.

Des actions ponctuelles menées dans les classes et hors classe contribuent aussi à favoriser un climat de bienveillance, telles les Journées Oser tous les Métiers (JOM). Cet événement, organisé conjointement par le Bureau de l'égalité et la Direction générale de l'enseignement obligatoire, permet aux élèves de découvrir un métier hors des clichés du genre, sans se limiter aux secteurs traditionnellement féminins ou masculins. Des dossiers pédagogiques sont également proposés aux enseignant.e.s pour aborder en classe des questions liées à la thématique de l'égalité à l'école et dans l'orientation professionnelle.

Enfin, les conseils d'établissement, en lien avec les autorités communales ou intercommunales, tels que préconisés par la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) du 7 juin 2011 (art. 31 à 36), permettent aux parents, voire aux élèves, de s'impliquer dans la vie de l'établissement. Les élèves peuvent eux aussi se regrouper en conseils des élèves pour participer à la vie de leur école (LEO, art. 117).

Ethique et cultures religieuses

L'enseignement dispensé dans le cadre des cours d'Éthique et cultures religieuses donne la possibilité aux élèves d'apprendre notamment à identifier et à comprendre leurs propres valeurs et à découvrir et respecter celles des autres. Ce cours a en outre pour objectif de permettre à chaque élève d'explicitier le bien-fondé des règles de la vie de la classe et de la société afin de favoriser le vivre ensemble.

Des outils de promotion de la santé et de prévention

En 2012, dans un ouvrage collectif réalisé sous la responsabilité de E. Debarbieux, les auteurs ont rappelé les dimensions principales du climat scolaire :

- « les relations (p. ex. : respect de la diversité, participation des élèves ;
- l'enseignement et l'apprentissage ;
- la sécurité (p. ex. : sécurité physique – plan de crise, règles claires communiquées, réponses aux violations de la règle claires, sentiment de sécurité... / sécurité émotionnelle – tolérance à la différence, réponses au harcèlement, résolution des conflits) ;
- l'environnement physique (p. ex: propreté, espace et matériel adéquats, esthétisme, offres extra-scolaires) ;
- le sentiment d'appartenance (p.ex.: sentiment d'être relié à la communauté scolaire, avec un adulte au moins pour les élèves, engagement, enthousiasme des professeurs et des élèves) ».²

¹ Les Zophes, éditions Agora

² Debarbieux et al. "Le climat scolaire" : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport réalisé sous la responsabilité de E. Debarbieux. Direction de l'enseignement scolaire, Ministère de l'éducation nationale. Observatoire International de la Violence à l'École. 2012.

Ces auteurs concluent :

« Si bien des arguments en faveur d'un « climat scolaire » positif se sont basés dans les années récentes sur la réussite des apprentissages, le « climat scolaire » possède une valeur en soi : une des fonctions de l'école est la création de valeurs démocratiques et civiques. Un climat scolaire positif peut créer un cercle vertueux par l'enseignement de compétences sociales, de coopération entre pairs et enseignants, en promouvant une stabilité émotionnelle ; tout ceci constitue des expériences de socialisation indispensables pour une société harmonieuse. »

Depuis de nombreuses années, l'Unité PSPS soutient les établissements scolaires pour des projets favorisant le climat d'établissement, notamment par :

- la mise à disposition d'outils d'évaluation du climat comme le questionnaire sur l'environnement socio-éducatif de l'école (QES) et d'outils d'intervention comme *Graines de Paix* ou *Vers le Pacifique* ;
- l'octroi de subsides pour des projets sur le climat d'établissement ;
- un accompagnement pour la mise en place de projets sur ce thème.

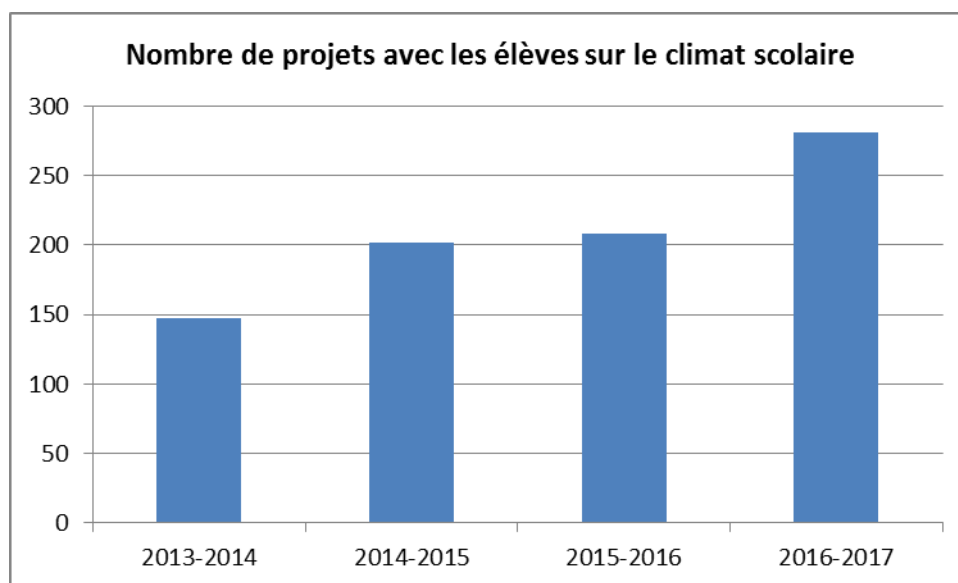
De plus, l'Unité PSPS appuie les établissements dans la mise en place de projets sur le respect des diversités et la lutte contre le harcèlement entre élèves, qui contribuent à favoriser un climat d'établissement favorables aux apprentissages et à la qualité de vie des élèves.

Les élèves ont par ailleurs accès dans l'école à des professionnel.le.s qui peuvent les écouter et les aider dans leurs difficultés, par exemple les médiateurs et médiatrices scolaires, les infirmier.ère.s scolaires, les psychologues scolaires.

A-t-il entrepris une étude des différentes solutions que des enseignant-e-s de l'école obligatoire dans le canton ont déjà mises en place par eux-mêmes dans ce même sens ? Quels moyens a-t-il identifiés pour atteindre ce but — à l'image de la Communication Non Violente ?

Comme mentionné au point précédent, la mise en œuvre de la « Formation générale » et des « Capacités transversales du Plan d'études romand (PER) » se fait dans toutes les disciplines, et si les visées sont définies, la manière de les concrétiser est laissée à l'interprétation des professionnel.le.s de l'enseignement. Aussi n'est-il pas possible de les recenser de manière exhaustive. En ce sens, le Conseil d'Etat a connaissance de certains projets pédagogiques ; différents moyens d'enseignement sont aussi utilisés dans les classes vaudoises.

L'Unité PSPS a mis en place en 2012 un *Bilan d'activités des équipes PSPS* qui relève le nombre de projets réalisés avec les élèves. Le graphique ci-dessous montre le nombre de projets portant sur le climat scolaire de ces quatre dernières années scolaires qui sont en forte augmentation.



Diverses ressources sont consultables sur le site de l'Unité PSPPS : <https://www.vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/prestations/> en particulier les pages Climat scolaire, Diversité et Harcèlement.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 14 novembre 2018.

La présidente :

N. Gorrite

Le chancelier :

V. Grandjean